

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2004)
Heft: 179-180

Artikel: Frédéric-César Laharpe, "fossoyeur" puis sauveur des Suisses
Autor: Arnal, Sonia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Frédéric-César Laharpe, "fossoyeur" puis sauveur des Suisses

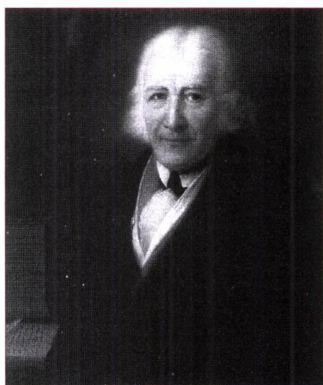
Par deux fois, cet inspirateur de la Révolution vaudoise, né il y a 250 ans, a joué un rôle décisif dans l'histoire de son pays. En 1798 quand Laharpe réclame une intervention française pour "libérer" les Vaudois, et en 1813, quand il convainc les vainqueurs de Napoléon de laisser la Suisse maîtresse de son destin. Saga.

A priori, rien ne devait conduire le Vaudois Frédéric-César Laharpe (1754-1838) à vivre un destin extraordinaire. Et pourtant... Le Vaudois va se trouver impliqué dans deux des pages les plus graves de l'histoire suisse, quand il réclame et obtient l'invasion militaire française de 1798, avant de sauver la Nation en 1813. Parce que cet homme, qui exerçait alors une grande influence sur le tsar de toutes les Russies, réussit à amener Alexandre à préserver la Suisse des griffes des vainqueurs de Bonaparte qui se partagent les restes de l'empire français.

Un homme de conviction, parfois extrémiste

Voilà du moins, l'histoire que racontent Elisabeth Kastl et Philippe Bastide, deux historiens formés à l'Université de Lausanne, qui viennent d'éditer le quatrième tome de sa correspondance générale (1800-1803), un travail supervisé par le professeur Étienne Hofmann. Ils se sont longuement penchés sur sa biographie, plus particulièrement sur la période qui va de son éviction du Directoire helvétique à la promulgation de l'Acte de Médiation, puisque c'est la

période couverte par les lettres publiées par leurs soins.



Frédéric-César Laharpe

À les écouter, on découvre un homme de conviction, parfois extrémiste, très attaché à l'indépendance de son canton et qui, jusqu'à sa mort, se battra de façon virulente pour défendre sa vision de la Suisse.

"Ignorez-vous peut-être que vous êtes nos sujets !"

Frédéric-César Laharpe a débuté sa carrière de façon relativement banale pour un fils de ce que l'on pourrait appeler la noblesse vaudoise : né à Rolle en 1754, il fait des études de droit, puis exerce comme avocat à la Chambre des appellations romandes. Mais très vite, "il éprouve une frustration due à sa condition de sujet, précise

Elisabeth Kastl. *Certaines fonctions lui sont interdites et il doit de plus défendre des affaires où l'arrogance se fait sentir*". Plaidant le cas d'un Vaudois et essayant de lui faire obtenir gain de cause par un subtil contournement de la loi, Laharpe se voit ainsi jeter à la figure un humiliant "Ignorez-vous peut-être que vous êtes nos sujets !". Comme le souligne Philippe Hofmann, "les Vaudois étaient sans arrêt en butte au mépris et à la morgue des Bernois".

Cette oppression va, à l'image de nombre de compatriotes, conduire Laharpe à un premier exil. Puisqu'il leur est impossible de faire carrière au pays, beaucoup de jeunes Vaudois vendent à l'étranger leurs services de soldat ou, moins connus, ceux de... précepteur, employés par des familles princières ou simplement fortunées.

Engagé par Catherine II de Russie

C'est la voie choisie par Laharpe, mais de façon plus spectaculaires que les autres jeunes gens de son âge. D'abord, sa place lui est trouvée par Grimm, ce dont tout le monde ne peut se vanter. "Laharpe était en contact avec de nombreux philosophes, rappelle

Étienne Hofmann. *Étant donné son milieu d'origine et l'importance de Vaud, plaque tournante entre les Lumières françaises et les Lumières italiennes et allemandes, cela n'a rien d'extraordinaire. Qu'on pense seulement à la proximité de Rousseau et Voltaire*". Ensuite, Laharpe n'occupe pas un poste ordinaire : il est engagé, en 1783, par Catherine II de Russie, la "despote éclairée" des manuels d'histoire, qui lui demande d'éduquer ses deux petits-fils, les grands-ducs Alexandre (futur tsar) et Constantin. Mais l'éloignement géographique ne calme pas sa colère contre les Bernois, et du fond de la Russie, Laharpe continue d'écrire de nombreux libelles et pamphlets dans le but d'encourager les Vaudois à réclamer des droits politiques. Une activité qui n'échappe pas à Berne : par la voie diplomatique, il est demandé à



Catherine II de Russie, la "despote éclairée"...

Catherine II d'expulser le dangereux agitateur. Elle n'en fera rien, mais Laharpe est tout de même jugé par contumace et proscrit. À son retour de Russie (1795), après plus de dix ans d'exil, le Vaudois est obligé de s'établir en terre genevoise.

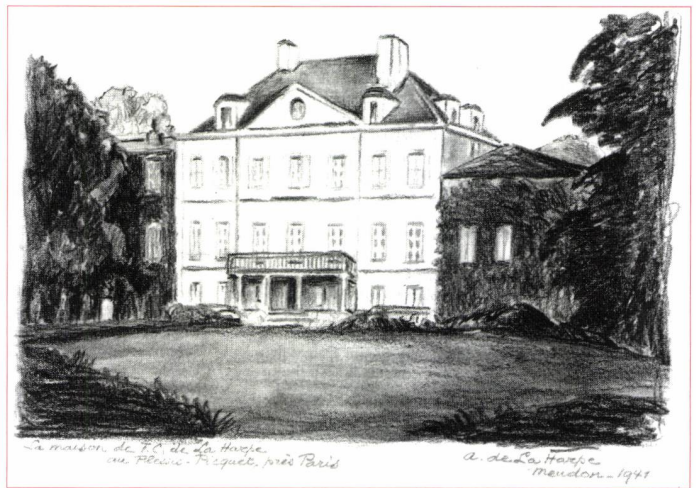
Laharpe appelle Paris à la rescousse des Vaudois

Avec toujours comme obsession la liberté des Vaudois. "Dans ces années, la France sort de la Terreur, raconte Étienne Hofmann. Elle commence à avoir un poids militaire certain". La stratégie de Laharpe consiste alors à obtenir l'appui du gouvernement français pour qu'il aide les Vaudois à se libérer des Bernois. Et ça marche, mais pas exactement comme il le souhaite : "En 1797, il a sollicité l'aide du Directoire pour créer une République lémanique, raconte Elisabeth Kastl. Pour des raisons de stratégie politique et économique, la France a opté pour une République helvétique unitaire". Une solution à laquelle Laharpe s'est finalement rallié.

Comme il ne fait pas les choses à moitié, le Vaudois travaille donc à ce que ses compatriotes adhèrent à ce projet, allant jusqu'à envoyer dans la nuit du 23 au 24 janvier un véritable mode d'emploi de la révolution. La suite, on la connaît : les choses fonctionnent presque trop bien. Les troupes françaises sont à peine à la frontière que les Vaudois se soulèvent. Les Bernois se retirent sans résistance. Ce repli immédiat ne fait pas l'affaire des Français, qui prétextent trois coups de feu tirés à Thierrens pour entrer dans le pays de Vaud.

Laharpe "roulé" par les Français ?

"Certains contemporains ont reproché à Laharpe d'avoir vendu son pays, explique Philippe Bastide. Il a sans doute été un peu naïf, sûr que les intentions étaient pures des deux côtés". Or, outre à la liberté des Vaudois, les Français s'intéressent notamment au trésor de Berne... Étienne Hofmann en est persuadé : "C'est lui qui les a fait venir, mais ils l'auraient sans doute fait de toute façon. Si l'on regarde le contexte géopolitique de l'Europe à ce moment, on remarque que Bonaparte cherche à créer des États tampons entre la France et l'Autriche et la Prusse. Pour des raisons stratégiques, il avait besoin de la Suisse". Voici donc la République helvétique créée, et très vite Laharpe est appelé à y jouer les premiers rôles : il entre au Directoire qui la gouverne. Cet épisode de sa vie peu connu fait résolument de lui un homme politique accompli. Mais son séjour au sommet du pouvoir est de courte durée : arrivé le 29 juin 1798, il est évincé le 7 janvier 1800. La France, qu'il voyait comme une alliée, se comporte plutôt comme en pays conquis durant son passage au gouvernement. Ce qui ne manque pas de susciter une certaine insatisfaction chez de nombreux Helvètes, notamment à son endroit. Parce qu'il a sollicité l'entrée des armées françaises. Et aussi parce que, par les fruits du hasard - la fonction est tirée au sort -, il est souvent président du Directoire, ce qui en fait un responsable tout désigné pour les insatisfaits. Notons au passage que le volume 3 de sa correspondance nuance cette vision des choses. "Les lettres qu'il envoie montrent bien sa volonté d'alléger autant que possible les contributions financières exigées de la Suisse", se souvient Philippe Bastide.



La maison de F.-C. Laharpe au Plessis-Picquet près de Paris

Renversé par un coup d'État

Ensuite, Laharpe, bien qu'il ait une approche du pouvoir finalement très pragmatique, reste une personnalité forte au caractère très affirmé. Il se fait de nombreux ennemis à cause de son intolérance, notamment les employés "contre-révolutionnaires" de l'administration menacés par ses purges idéologiques. "Il a eu une attitude très autoritaire et, bien que la question de savoir s'il a existé des Jacobins en Suisse reste ouverte, on l'a en tout cas désigné ainsi pour souligner son intransigeance", résume Étienne Hofmann. Dix-huit mois après son entrée au gouvernement, il est donc renversé par un coup d'État qui exclut également du Directoire le deuxième Vaudois, Philippe Secretan. Le quatrième tome de sa correspondance débute précisément avec son éviction. C'est dire si le travail effectué par les chercheurs avec le soutien financier de l'Université de Lausanne et de la Fondation du Bicentenaire, est important pour comprendre son état d'esprit à cette période clé.

Laharpe se sent trahi par les Français

Premier élément notable, Laharpe a le sentiment que les

Français ont trahi sa confiance, puisqu'ils ne font rien pour le soutenir. "Même si dans son pays, on a pu l'accuser d'avoir vendu sa patrie aux ennemis, les Français ont toujours eu l'impression qu'il n'était pas assez docile, explique Étienne Hofmann. Il n'avait donc certainement pas bonne presse. En plus, à la même époque, la France est en pleine réorganisation, avec le Consulat de Bonaparte. Autant dire qu'elle a d'autres préoccupations". Bref, Laharpe tombe de haut et ne peut que s'exclamer : "La France abandonne ses vieux amis". Mais la Suisse ne lui réussit pas mieux : "Avec ses projets d'épuration, il ne s'est pas fait que des amis, explique Philippe Bastide. Il reçoit de sérieuses menaces de mort, des pamphlets sont écrits contre lui". Et Berne l'accuse d'avoir, du temps de sa présidence au Directoire, fomenté une conjuration pour s'emparer du pouvoir. Un grief contre lequel Laharpe s'est toujours défendu, et c'est là le deuxième élément d'importance du quatrième tome de sa correspondance : "Dans de nombreuses lettres, il se justifie et éclaircit ses décisions pour s'innocenter", explique Elisabeth Kastl.

L'évasion rocambolesque du Vaudois

Un épisode pour le moins étrange met un point d'orgue ▶

▷ à cette période trouble pour Laharpe. Il est arrêté dans le canton par des gendarmes qui le conduisent à Berne. Le but est de le juger pour le compromettre, mais Laharpe est conscient de la manœuvre. Il sait que, privé de liberté, il ne pourra plus se défendre. Alors que le troupe fait une halte dans une auberge, Laharpe réussit à échapper à la vigilance de ses gardiens et s'enfuit dans sa propriété du Plessis-Picquet, près de Paris. Son évasion est d'autant plus rocambolesque qu'elle semble avoir été facilitée par ceux-là mêmes qui étaient supposés le garder. "Manifestement, les gendarmes ont regardé ailleurs pendant qu'il s'enfuyait", raconte Étienne Hofmann. Selon toute vraisemblance, Berne préférerait le voir quitter le pays plutôt que d'avoir à le juger". Au final, cela n'a d'ailleurs pas changé grand-chose au destin du "révolutionnaire" vaudois puisqu'il pensait de toute façon quitter la Suisse six jours plus tard, comme le lui autorisait la Constitution : les membres déchus du Directoire ne pouvaient pas sortir du pays durant les six mois qui suivraient la fin de leurs fonctions. En clair, les gendarmes se seraient épargné du travail s'ils avaient attendu une petite semaine...

Un homme écouté par le tsar Alexandre

Ce second exil est, comme le précédent, très long. Laharpe ne revient dans le canton qu'en 1816, quelque quinze ans après son départ. Mais, dès les débuts de son expatriement, un événement d'importance va redonner une impulsion à sa carrière. En mars 1801, son ancien élève, Alexandre, monte sur le trône de Russie. Dans

des conditions difficiles : il cède à son père Paul I^{er}, assassiné. Le jeune tsar doit en outre diriger un État immense, aux réserves humaines et militaires quasi inépuisables, dont le rôle est essentiel en Europe. De ses années de formation, il a conservé pour Laharpe une piété filiale. Il lui demande donc d'être son conseiller personnel. De réprouvé, le Vaudois passe au statut de personnage de premier plan. Il se rend en Russie où il séjourne huit mois auprès d'Alexandre, mais refuse pourtant sa proposition : "Son attitude est très intéressante, commente Étienne Hofmann. Il avait là une occasion rêvée de se venger, mais plutôt que de revenir au premier plan pour tirer un avantage personnel de la situation, il se contente de correspondre avec son ancien élève pour l'aider au mieux". C'est ainsi qu'il lui fait des recommandations pour la mise en place de systèmes d'éducation ou juridiques.

Laharpe défend la Suisse contre l'Anglais et l'Autrichien

Persuadé que ses ambassadeurs renseignent mal Alexandre sur la Suisse, Laharpe ne manque pas de lui donner de nombreuses informations sur son pays et les nombreux troubles et changements qui le perturbent, ainsi que sur le... can-



Alexandre I^{er}, tsar de toutes les Russies...

ton du Léman (on ne parle de Vaud qu'à partir de 1803). "Laharpe, avec la fidélité qu'on lui connaît pour ses principes, défend constamment et uniquement le régime unitaire et demande le rétablissement du Directoire, seul pouvoir légitime à ses yeux, parce que choisi par le peuple", note Philippe Bastide. Par cet activisme, le Vaudois contre auprès du tsar les influents lobbies des Anglais. Ou celui des Autrichiens qui se verraient bien reprendre la Suisse. Les lettres éditées par Elisabeth Kastl et Philippe Bastide ne vont pas au-delà de cette période : le recueil s'arrête à la fin de la République helvétique. "Il reste encore des cartons et des cartons de documents, remarque l'historienne. Mais les publier est un travail de très longue haleine. Nous nous sommes arrêtés à cette date par souci de cohérence".

Son influence auprès du tsar sauve la Suisse

Laharpe continue pourtant à agir. C'est en effet fin 1813, quand Napoléon s'écroule face aux Alliés, qu'il joue à nouveau un rôle déterminant pour la canton de Vaud et pour la Suisse. C'est essentiellement grâce à son influence auprès du puissant Alexandre que l'indépendance du pays et des nouveaux cantons a été reconnue. Ce qui a permis au pays non seulement d'être épargné par les convoitises de l'Autriche, mais aussi à Vaud d'exister comme entité souveraine et d'échapper à un possible retour des Bernois.

"Dès la chute de Napoléon et du régime de la Médiation qu'il avait établi en Suisse, les Bernois envoient aux Vaudois une proclamation pour leur dire qu'ils redevennent leurs sujets, raconte Étienne Hofmann. Le danger était réel, c'est largement grâce à Laharpe que le retour à la tutelle a été évité".



Fragment du passeport de François Pitet (Laharpe)

Une tombe en bien mauvais état

Ensuite, le Vaudois, s'il n'a plus influencé le cours de l'histoire, est tout de même retourné à la politique. Il revient en Suisse et est élu en 1816 au Grand Conseil du canton. Comme on s'en doute, il n'y coule pas des jours tranquilles : "Une fois de plus, il se heurte au caractère plus modéré de ses collègues", s'amuse Elisabeth Kastl.

Il exerce son mandat jusqu'en 1838, date de sa mort. Sa tombe est toujours visible à Lausanne, dans le parc situé en face de Pierre-de-Plan. "Elle est en très mauvais état, précise Étienne Hofmann, et on espère que cette année, pour les 250 ans de sa naissance, des crédits seront débloqués pour la soigner un peu". Une façon de perpétuer la gratitude de nos ancêtres à son égard, eux qui lui offrirent une médaille d'or gravée de l'inscription : "À Frédéric-César La Harpe, le peuple vaudois reconnaissant".

SONIA ARNAL

Avec l'aimable autorisation de reprint d'Allez savoir !, le magazine de l'Université de Lausanne, février 2004, numéro 28.

Correspondance de Frédéric-César de La Harpe sous la République helvétique, publiée par Philippe Bastide et Elisabeth Kastl, Genève, éditions Slatkine, volume IV.